

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020



« Le projet associatif 2016-2020 est un outil de communication pour les résidents, les familles, les partenaires et les salariés. Il sert de socle aux projets d'établissements et s'inscrit dans une dynamique au service des personnes handicapées. »

Ce projet associatif a été mis en œuvre par la commission chargée de la révision du projet associatif :
Madame CARPENTIER, Madame DELAVIGNE, Madame GORJU, Madame HELLOT, Monsieur DUFORT,
Monsieur LADEGAILLERIE, Monsieur LEPICARD, Monsieur TESNIERE.
Et avec le concours de l'URIOPSS Normandie Seine-Eure avec Madame BARBET et Monsieur PERSIL.

Qui sommes-nous ?

L'ARCAUX, Association de l'Aide Rurale Cauchoise, est une association loi 1901 à but non lucratif.

L'ARCAUX accueille prioritairement des personnes adultes en situation de handicap mental et de déficience intellectuelle. Fortement attachée aux valeurs familiales, l'association privilégie l'accueil de personnes issues des départements de Seine-Maritime et de l'Eure afin de maintenir le lien avec leur environnement.

Le cœur de métier de l'ARCAUX est d'accompagner ces personnes dans leur projet de vie économique, familial, professionnel et social en construisant ensemble les solutions adaptées à leurs besoins.

Ainsi, l'ARCAUX propose cinq services en constante évolution :

- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT),
- Un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS),
- Un Atelier de Jour,
- Un Foyer d'Hébergement,
- Un Village Seniors.

En 2016, l'ARCAUX :



Accompagne **179 personnes en situation de handicap**,



Encadre **128 travailleurs en ESAT**,



Emploie **75 salariés**,



Bénéficie du soutien de **18 administrateurs**.

Nos valeurs

Personne ne doit rester au bord du chemin.

Chaque être humain est acteur dans la société, reconnu et respecté quelle que soit sa différence.

Solidarité

Développer un engagement réciproque avec les personnes accompagnées, considérées comme partenaires.

Respect

Reconnaître chacun dans ses différences et lui apporter une réponse adaptée.

Ouverture

Etre à l'écoute de l'évolution du monde et développer des projets ajustés à chacun.

Que faisons-nous ?

L'ARCAUX s'organise autour de trois pôles d'activités :

- L'accompagnement professionnel,
- L'accompagnement social,
- L'hébergement et le logement.

Accompagnement professionnel

L'ARCAUX met en œuvre des actions et des dispositifs adaptés permettant aux personnes accompagnées d'accéder à l'apprentissage d'un métier et une activité professionnelle.

L'objectif est de développer et de valoriser les potentialités et les ressources des personnes accueillies pour favoriser leur insertion et leur reconnaissance sociale et professionnelle.

L'ESAT

L'ESAT emploie des adultes présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, compatible avec la réalisation d'une activité professionnelle collective.

L'objectif est de mettre en œuvre un projet professionnel afin de favoriser la reconnaissance sociale et professionnelle de la personne accompagnée.



L'ESAT propose :

- une multiplicité des activités,
- une diversité des acteurs sur le territoire.

Que faisons-nous ?

Accompagnement social

L'ARCAUX propose des actions collectives et des accompagnements individualisés dans un objectif d'insertion et d'autonomie sociale.

SAVS - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Le SAVS met en œuvre des projets individuels et collectifs visant à améliorer l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne en milieu ordinaire.



Le SAVS assure :

- une intervention 6 jours sur 7,
 - une astreinte 7j/7,
- Pour être réactif en cas d'urgence.

L'Atelier de Jour

L'atelier de jour accueille en journée les personnes handicapées qui ne peuvent exercer un travail régulier à l'ESAT. Capables de pratiquer certaines activités de socialisation, elles disposent d'un minimum d'autonomie.

Les personnes accueillies pratiquent des activités éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs, mises en place par le personnel de la structure.



L'Atelier de Jour propose une diversité dans ses activités. Quelques exemples :

- Travail sur l'argile pour une exposition à la Bibliothèque,
- Réalisation des décorations de Noël pour l'établissement.

Que faisons-nous ?

L'hébergement et le logement

L'ARCAUX propose des lieux de vie adaptés et offre des hébergements différenciés en fonction des désirs et des capacités de chacun.

Le Foyer d'Hébergement

Le Foyer d'Hébergement accueille des personnes à partir de 20 ans, travailleurs de l'ESAT ou bénéficiaires de l'Atelier de Jour.

L'objectif est de leur permettre, en dehors des horaires de l'Atelier de Jour ou de l'ESAT, de réaliser leur projet en favorisant leur autonomie et leur épanouissement dans un lieu de vie collectif



Le Foyer d'Hébergement adapte ses modalités de prise en charge selon les besoins des Personnes accueillies.



Le Village Seniors

Le Village Seniors accueille des personnes handicapées déficientes mentales de plus de 50 ans, avec ou sans troubles associés, non médicalisées et autonomes.

Sa vocation est de mettre en œuvre un projet de vie afin d'assurer leur bien-être au-delà de la période professionnelle.



Le Village Senior est une expérimentation de l'Arcaux pour répondre aux nouveaux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

La place de chacun

Chacun trouve sa place.

Notre volonté est de mobiliser l'ensemble des acteurs aux compétences diversifiées et complémentaires au service du projet associatif.

Les personnes accompagnées

Reconnues acteurs de leur projet de vie, elles sont la raison d'être de l'association. L'ARCAUX met à leur disposition les moyens nécessaires pour développer leurs projets professionnels et personnels. Nous voulons que chacun participe, en fonction de ses moyens, au projet commun.

Les salariés

En intégrant l'établissement, les salariés adhèrent aux valeurs du projet associatif : solidarité, respect, ouverture. Ils apportent leurs compétences professionnelles. L'association, soucieuse de leur bien-être, les accompagne dans le développement de leur projet professionnel.

Les familles

Sans être une association de parents, l'ARCAUX invite les familles des résidents à adhérer à l'association. Les familles qui souhaitent s'impliquer y ont toute leur place. Des sièges leur sont réservés au Conseil d'Administration.

Les administrateurs

L'engagement des administrateurs est réel. Ils portent bénévolement le projet associatif. Chacun a la liberté de s'exprimer en confiance et de s'impliquer dans des projets avec l'aval du conseil d'administration.

Les adhérents et bénévoles

Toute personne qui souhaite s'engager et qui partage les valeurs du projet associatif peut adhérer à l'ARCAUX ou être bénévole.

Notre esprit de partenariat

La notion de partenariat est essentielle pour l'association qui cherche à le maintenir et à le développer dans tous les domaines.

Des partenariats politiques

L'ARCAUX participe à l'élaboration des politiques publiques et à leur mise en œuvre.

Des partenariats économiques

L'ARCAUX travaille aujourd'hui sur deux dimensions avec les entreprises locales.

- Une relation commerciale : l'objectif est d'être reconnu comme des professionnels qui apportent des prestations de qualité et sont force de proposition auprès des clients.
- Une construction de projets communs : chacun apporte ses compétences pour répondre aux besoins du territoire.

Des partenariats locaux

L'ARCAUX s'associe à de nombreux acteurs locaux intervenant notamment dans le secteur médico-social. L'objectif est d'anticiper et d'apporter des réponses collectives et organisées aux problématiques du territoire.

L'histoire de l'ARCAUX

L'histoire de l'ARCAUX.

1961 - Création de l'Association de l'Atelier Protégé Rural Cauchois.

L'objectif est de créer un foyer d'accueil pour des jeunes handicapés mentaux et/ou pupilles de la nation afin de leur permettre de s'insérer par le travail en milieu rural. En octobre 1961, le nom devient l'Association d'Aide Rural Cauchoise.

Ses principaux fondateurs sont Philippe BODARD, resté président pendant 51 ans, Jean BUCHY, Adrien DELAFENESTRE, Abbé Bernard DAUBEUF, Jean DEMAREST, Raoul DODELIN, Maurice DOAULT, Charles DUBOST, Bernard LELIEVRE, Adrien LEPICARD, Joseph MOUSSET.

1962 - Achat du Château de Bois-Himont

Dès l'ouverture, les locaux de Bois-Himont permettent d'accueillir 13 jeunes, puis 44 à la fin de l'année 1964. Par la suite, 4 jeunes supplémentaires rejoignent l'ARCAUX.

1978 - Ouverture du Service de suite

Ce service deviendra plus tard le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

1979 - Ouverture du Foyer Mousset

L'association décide que l'accueil en dortoirs n'est plus adapté. Aujourd'hui, 74 résidents vivent à l'ARCAUX.

1988 - Création de l'Atelier du Jour

L'Atelier de Jour est créé pour répondre aux conséquences du vieillissement des travailleurs de l'ESAT.

1997 - Mixité à l'ARCAUX

Jusqu'alors, l'ARCAUX n'accueille que des hommes. En 1997, les premières jeunes femmes s'installent au foyer d'hébergement et travaillent au Centre d'Aide par le Travail.

2008 - Ouverture du Village Seniors

L'association expérimente une nouvelle structure destinée aux personnes handicapées vieillissantes.

Les orientations de l'ARCAUX

Les orientations de l'ARCAUX.

L'ARCAUX entend rester une association dynamique, ouverte sur son environnement. Elle veut maintenir ses acquis et rester libre de ses choix en développant davantage d'humanité et de solidarités pour adapter ses réponses aux besoins des personnes accompagnées.

L'ARCAUX souhaite développer plusieurs axes de réflexion dans les 5 ans à venir.

Maintenir une réponse adaptée aux besoins des adultes handicapés

- Tendre vers une évolution de l'hébergement sachant qu'une partie des personnes accueillies à Bois-Himont souhaitent désormais vivre en ville.
- Apporter des solutions sociales, économiques et environnementales dans les actions menées à l'ARCAUX.
- Anticiper les évolutions des équipes et les départs en retraite des professionnels afin d'éviter la perte de savoir-faire.

Être en veille permanente et continuer à se développer

- Tendre vers une évolution des métiers proposés en fonction des capacités des travailleurs et des demandes des clients.
- Maintenir la dynamique de formation et la reconnaissance des acquis des travailleurs.
- Être innovant et réactif dans la mise en place de projets avec les partenaires locaux.
- Anticiper les besoins et les évolutions.

Accompagner le vieillissement de la population handicapée

- Anticiper et accompagner les nombreux départs en retraite des travailleurs de l'ESAT.
- Anticiper la médicalisation qui prendra une place conséquente avec le vieillissement des personnes handicapées.



CHATEAU DE BOIS-HIMONT
564, Route du Château - B.P. 95
76193 YVETOT CEDEX
Tél : 02.35.95.90.90
Fax : 02.35.56.60.41
e-mail : secretariat@arcaux.com
Site web : www.arcaux.com